

Tarifs 2023

(tarifs applicables à compter du 1er avril 2023)

Bases hors taxes, applicables aux consommations domestiques

(Extrait de la Délibération du 13/03/2023)

Au profit d'Angers Loire Métropole :

EAU	1,34 €
ASSAINISSEMENT	1,52 €
Frais fixes annuels * :	Branchement de 20 mm (compteur de tout type) 40,00 €

*Ces frais sont facturés suivant le temps écoulé et le diamètre du branchement, voir détail au verso.

Au profit de tiers :

L'Agence de Bassin Loire Bretagne	Redevance Pollution domestique	0,30 €
	Modernisation des réseaux de	0,16 €

Exemple d'une facture d'eau de 120 m3, avec un branchement de 20 mm, pour une période d'un

Redevances	M3	P.U.	H.T.	Taux T.V.A	T.V.A.
Eau	120	1,34	160,80	5,5%	8,84
Frais fixes annuels			40,00	5,5%	2,20
Assainissement	120	1,52	182,40	10%	18,24
Pollution domestique	120	0,30	36,00	5,5%	1,98
Modernisation réseaux de collecte	120	0,16	19,20	10%	1,92

Soit 355,40 € H.T. au profit d'Angers Loire Métropole
et 54,00 € H.T. au profit de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Toute consommation enregistrée est due, même si elle provient de fuites, visibles ou non. Aussi, nous vous conseillons de faire de fréquentes lectures de votre compteur, afin de pouvoir détecter le plus rapidement possible l'existence de débits anormaux.

Tarifs 2023

Autres tarifs (H.T.)

FRAIS FIXES : facturés selon le diamètre du branchement et le temps écoulé			
15 mm & 20 mm	40,00 €	125 mm	495,00 €
30 mm & 40 mm	75,50 €	150 mm	518,00 €
50 et 60 mm	259,00 €	200 mm	620,00 €
80 mm	298,00 €	250 mm	775,00 €
100 mm	410,00 €	300 mm	1 220,00 €

Prestations diverses

Service de l'Eau :

Abonnement - Frais de dossier	28,60 €	Suppression de branchement	gratuit
Forfait relevé - facturation	47,00 €	Prise d'eau à compteur (2 constats)	65,50 €
Forfait mise en service (ouverture, fermeture, déplacement)	53,00 €	Dispositif de puisage - location/semaine	12,00 €
Pose/Dépose de compteur	91,00 €	Essai de poteau d'incendie	91,50 €
Contrôle des puits, forages et récupérateurs		Avec rejet au réseau d'assainissement	128,00 €
d'eau de pluie avec usage à l'intérieur du bâtiment		Sans rejet au réseau d'assainissement	110,00 €
Pénalités pour vol d'eau sur la voie publique	1 330,00 €	Pénalités Obstacle au contrôle (30€ de frais de dossier + Pénalité journalière)	5 € / jour

Service de l'Assainissement :

DEBOUCHAGE DE BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT (Intervention+déplacement)		
Intervention de l'hydrocureuse (tarif horaire)	Du lundi au samedi	142,00 €
	Dimanches et jours fériés	205,50 €
	La nuit de 22 h à 6 h	226,00 €
Déplacement de l'hydrocureuse	Forfait de déplacement (1/2 h)	54,00 €

PRESTATIONS DIVERSES	
Déversement des produits de vidange (la tonne apportée)	15,50 €
Déversement des produits de curage (la tonne apportée)	46,50 €
Déversement de graisse (la tonne apportée)	12,50 €
Inspection télévisuelle de la partie privative des branchements	221,00 €
Vérification des installations existantes	106,00 €
Pénalités Obstacle au contrôle (30€ de frais de dossier + Pénalité journalière)	5 € / jour

Assainissement non collectif :

PRESTATIONS DIVERSES	
Contrôle de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées	122,00 €
Contrôle périodique du bon fonctionnement	90,00 €
Diagnostic des installations dans le cadre de cessions	120,00 €

	Débit fuite / heure		Perte sur l'année		coût en € TTC
Robinet goutte à goutte	4	Litres	35	m3	121,1
Chasse d'eau	11	Litres	100	m3	346
	25	Litres	220	m3	761,2
Robinet filet d'eau	16	Litres	140	m3	484,4
	60	Litres	500	m3	1730